

Enquête prospective sur les outils de soutien à la coopération culturelle

Juin 2025

Synthèse des résultats

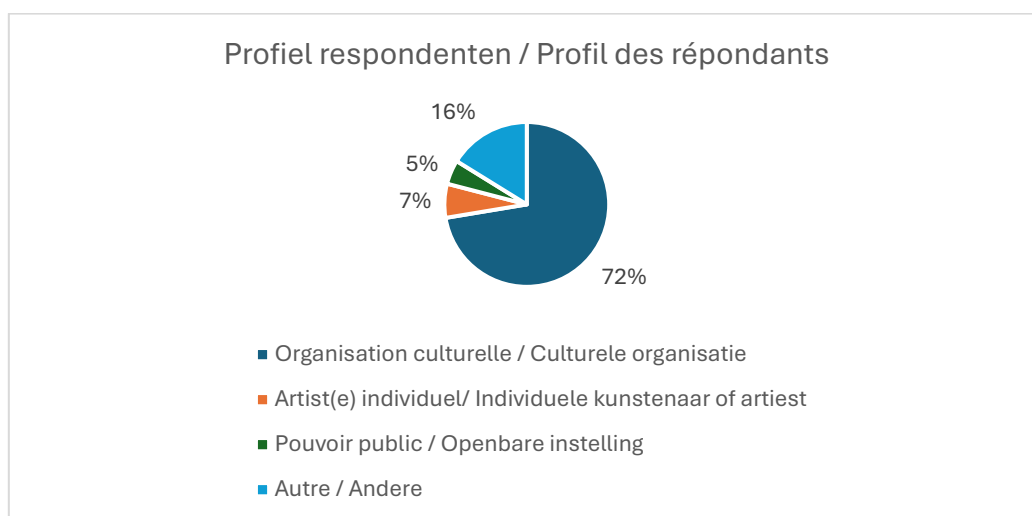
Complémentairement aux évaluations régulières des appels à projets lancés dans le cadre de l'Accord de coopération culturelle, les Communautés ont souhaité, à l'occasion des 10 ans de mise en œuvre de l'Accord, questionner les acteurs de terrain sur les différentes formes que pourrait prendre à l'avenir le soutien à la coopération culturelle par les pouvoirs publics.

Une enquête prospective a été menée à cette fin en juin 2025, non seulement auprès des bénéficiaires des appels à projet lancés à partir de l'appel 2020-2021, mais également auprès de l'ensemble des acteurs culturels (associations, individus, institutionnels,..) impliqués – ou souhaitant s'impliquer – dans des projets ou actions de coopération.

Les questions qui leur ont été soumises portaient à la fois sur les modalités des appels tels que pratiqués jusque-là, et sur les nouveaux outils qui pourraient être développés à l'avenir, en se rapportant aux 3 objectifs poursuivis par les Communautés :

1. stimuler les partenariats entre opérateurs culturels des deux communautés
2. favoriser la diffusion dans les deux communautés de projets ou événements culturels
3. accroître la participation, les échanges et la mobilité des publics dans les deux communautés

105 personnes ont répondu au questionnaire, parmi lesquels 40 (38%) relevaient de la Communauté flamande et 65 (62%) de la Communauté française.



S'agissant de questions ouvertes, les réponses fournies sont des idées et avis, qui ont tous été examinés et discutés avec les membres de la plateforme de coopération culturelle.

Les éléments de réponse relatifs aux modalités des appels précédents ont été intégrés dans l'évaluation des appels à projet 2016-2025 (disponible sur www.cultuurculture.be).

Ce document constitue quant à lui une synthèse des résultats de l'enquête portant de manière plus générale sur les outils de soutiens à la coopération culturelle.

1. Quelle est selon vous la valeur ajoutée de la coopération avec un partenaire de l'autre Communauté ?

- Offre la possibilité d'élargir et de diversifier les réseaux
- Offre de nouvelles opportunités de diffusion ; mobilité accrue des œuvres et des artistes
- Permet d'accéder à de nouveaux publics, favorise la participation et la diversité culturelle
- Augmente la visibilité
- Permet la stimulation et l'enrichissement mutuel des acteurs impliqués, par l'échange de connaissances, de sensibilité, de perspectives. Développe les compétences et l'expertise professionnelle
- Permet la stimulation et l'enrichissement mutuel des arts et des pratiques artistiques ; les différences dans les approches artistiques inspirent et approfondissent la pratique, encourage les projets innovants
- Réduit les écarts linguistiques et culturels
- Favorise le lien social, l'inclusion, le dialogue et la compréhension mutuelle
- Avantages économiques : accroît les sources de financement potentielles et donc les budgets disponibles, ce qui peut notamment favoriser l'emploi et les carrières durables

2. Quels sont les obstacles à la coopération avec un partenaire de l'autre Communauté?

- Méthodes de subvention, contextes culturels et orientation des politiques culturelles différents, parfois de manière très importante
- Différence dans les mécanismes et structures de gestion et de financement
- Complexité des demandes de subvention (défis administratifs) et répartition déséquilibrée des ressources
- Barrières linguistiques, tant dans la gestion administrative (dossiers de subventions conjoints) que dans le travail commun et la communication. Coûts supplémentaires pour les traductions

3. Soutien de projets – privilégier la quantité de projets soutenus ou des aides plus conséquentes ?

- De nombreux répondants soulignent les avantages d'un soutien à un grand nombre de projets avec des montants peu élevés:
 - permet à un plus grand nombre d'opérateurs de bénéficier d'une aide
 - favorise la diversité des projets
 - encourage les petites structures
- Le soutien à un nombre limité de projets avec des montants plus conséquents permet quant à lui des développements plus structurants

- Un équilibre entre soutenir des projets de grande ampleur avec des budgets élevés et des initiatives plus petites est souhaitable. Cette solution permettrait de répondre aux besoins variés des structures et des projets
- La nécessaire adéquation entre les financements mis à disposition et les objectifs poursuivis est également soulignée

4. Approche large ou ciblée ?

- De nombreux répondants soutiennent l'approche large, transversale, car cette approche :
 - favorise la diversité, la créativité et l'originalité des projets
 - limite les contraintes
- Une approche ciblée pourrait être bénéfique pour répondre à des besoins plus spécifiques ou urgents, p.ex. par des appels thématiques ou sectoriels
- Une coexistence des approches transversale et ciblée permettrait :
 - de conserver la flexibilité et la diversité
 - de répondre aux besoins spécifiques de certains secteurs ou disciplines
- Insistance sur la nécessité de laisser la créativité aux opérateurs et de continuer à soutenir les projets de recherche, et plus généralement les initiatives qui n'aboutissent pas à des représentations publiques

5. Que devrait contenir une « boîte à outils » pour favoriser la coopération, la diffusion et la mobilité de l'autre côté de la frontière linguistique ?

- Une cartographie commune du paysage culturel des deux Communautés
 - Identification des acteurs culturels et institutionnels dans les deux Communautés
 - Développement et partage d'un annuaire (points de contacts d'opérateurs culturels, de programmeurs, de festivals, et d'agences, ...)
- Des lignes directrices pour la gestion des partenariats
 - Relevé des sources de financement et des structures d'appui/accompagnement/services dans les deux Communautés
 - Conseils en matière de cofinancement
 - Modèles de contrats qui répondent aux critères juridiques ou réglementaires des deux communautés
- Des agenda culturels et canaux de communication communs
- Un guide pratique pour la mobilité transfrontalière des artistes, des œuvres et des publics entre les deux Communautés
- Des ressources en matière d'utilisation des langues et au multilinguisme, défis linguistiques et de communication :
 - Outils et instructions afin de favoriser la communication multilingue
 - Aperçus terminologiques dans les deux langues nationales concernant le vocabulaire culturel, glossaires culturels
 - Ressources pour la traduction et le sous-titrage
- Des exemples inspirants de collaborations (partage de bonnes pratiques)

6. Propositions pour améliorer et renouveler les outils de soutien à la coopération culturelle

- Proposer des **soutiens financiers structurels ou pluriannuels** qui favorisent les **collaborations durables** et créent des conditions propices au développement de partenariats solides; étendre la durée des projets éligibles.
- Mener des actions communes de **communication**, de **promotion** et de **visibilité** :

- Mise en valeur de projets, événements, festivals, acteurs et associations actifs dans le champ de la coopération culturelle entre Communautés
- Programmes de sensibilisation aux coopérations dans les médias publics
- Agendas culturels communs
- Lettres d'information communes
- Brochures bilingues et campagnes de communication conjointes
- Utiliser l'image de la Belgique à l'extérieur comme une marque forte, sans pour autant perdre l'individualité des communautés
- Construction d'une mémoire commune des initiatives, qui peut nourrir l'inspiration mutuelle
- Rassembler les acteurs culturels des deux Communautés en organisant ou en soutenant des **rencontres, mises en réseaux et moments de réflexion** communs.
- Stimuler et soutenir des **programmes d'échanges de ressources** (équipes, compétences, connaissances, matériel, infrastructures, ...) et des **programmations croisées** entre acteurs culturels (représentations, résidences, festivals, ...); soutenir des **programmes de mentorat** entre les opérateurs reconnus et les acteurs plus jeunes et émergents des deux communautés.
- Développer un **programme de soutien à la diffusion** dans les deux Communautés qui encourage et facilite **la circulation des œuvres, des artistes et des publics**. Intégrer l'autre Communauté dans des programmes existants visant à la diffusion/exportation des œuvres (du type *Arts et Vie* ou programmes portés ou soutenus par les agences Wallonie-Bruxelles et les *steunpunten*).
- Développer ou soutenir un **pass culturel commun**, pour favoriser la participation mutuelle et croisée des publics
- Soutenir le développement d'**écosystèmes locaux** et porter une plus grande attention aux **enjeux environnementaux** dans les critères d'attribution des soutiens
- Proposer des **soutiens aux traductions et sur/sous-titrage** afin de réduire les barrières linguistiques; promouvoir le bilinguisme.
- Soutenir des projets de **recherche et développement**, en se concentrant davantage sur le tissage de liens plutôt que sur la production d'œuvres ou d'événements (orientation processus plutôt que résultats).
- Développer ou soutenir des **partenariats avec d'autres secteurs**, tels que l'enseignement supérieur artistique, l'enseignement fondamental, la santé, l'action sociale, le tourisme,
- Combiner une **approche générique, transversale** (aides à la coopération) **et des approches ciblées** (aides spécifiques); soutenir des initiatives de petite et de grande échelle, afin de favoriser la diversité culturelle.
- S'inspirer d'instruments, outils ou ressources développés au niveau de la **coopération internationale**.
- **Simplifier les démarches administratives** liées aux demandes et à l'utilisation des soutiens.
- **Augmenter les budgets** disponibles pour les projets de coopération culturelle
- **Continuer à soutenir la coopération culturelle!** Un soutien est essentiel pour relever les défis de la coopération communautaire. Il aide à structurer les projets et garantit un cadre équitable pour le développement des initiatives.